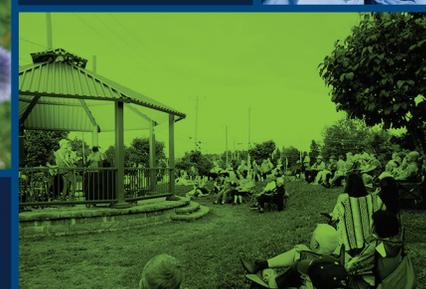
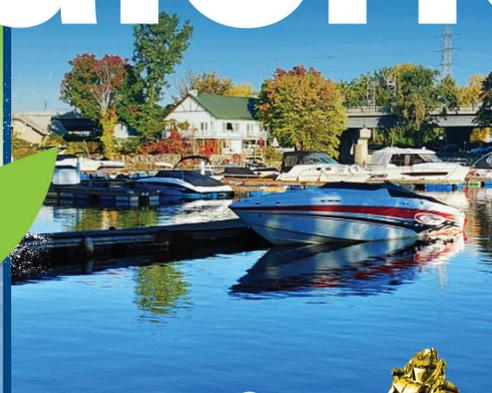


Calendrier

2024

Profiter de la vie
à VIP





Mot du maire

Perrotoises et Perrotois,

Au gré des saisons, la Ville vous accompagne à travers des activités qui nous rassemblent. Le coeur de L'Île-Perrot se trouve dans une communauté plurielle et inclusive.

Si 2024 arrive à vitesse grand V, la Ville poursuit elle aussi sa lancée dynamique.

L'automne dernier a eu lieu le lancement de notre planification stratégique 2023-2028. Ouvrez l'œil, car les projets qui en découlent seront mis en lumière sur nos plateformes.

Dès janvier, la collecte des bacs noirs aura lieu aux 2 semaines et celle des déchets volumineux sera réduite, afin d'optimiser la gestion des matières résiduelles à L'Île-Perrot. De plus, nos équipes livreront au cours de l'année des bacs bruns de 240 L. Restez à l'affût de nos communications.

À l'été, notre complexe aquatique soufflera sa première bougie d'anniversaire. Pour l'occasion, petits et grands seront conviés à une grande célébration.

Le 23 juin, nous renouvèlerons la Fête nationale du Québec à L'Île-Perrot, cette fois-ci avec un nouvel emplacement et une célèbre tête d'affiche!

À l'aube de la période automnale, le classique rendez-vous du VIP en Blues sera reconduit. Attendez-vous à des festivités dignes de ce nom.

Ces prochains mois, le site Web de la Ville fera peau neuve. La mouture vous réserve un style au goût du jour et de l'information accessible. Les détails suivront.

La Ville et son conseil vous souhaitent une merveilleuse année 2024, empreinte de santé et de succès.

Votre maire,



Pierre Séguin

Maire

☎ 514 235-0483

✉ pseguin@ile-perrot.qc.ca



Votre conseil



Nancy Pelletier

District 1 – des Outaouais

☎ 514 833-2178

✉ npelletier@ile-perrot.qc.ca



Gabrielle Labbé

District 3 – du Parc

☎ 438 379-9211

✉ glabbe@ile-perrot.qc.ca



Olivier Prigent

District 5 – de l'Anse

☎ 438 888-7176

✉ opregent@ile-perrot.qc.ca



Marc Deslauriers

District 2 – de Brucy

☎ 514 318-7694

✉ mdeslauriers@ile-perrot.qc.ca



Pierre-Yves L'Heureux

District 4 – du Versant

☎ 514 495-4292

✉ pylheureux@ile-perrot.qc.ca



Denis Ladouceur

District 6 – de la Perdirole

☎ 438 404-6177

✉ dladouceur@ile-perrot.qc.ca

Restez informés



Site Web ile-perrot.qc.ca

Toute l'information s'y trouve : réglementation, collectes, activités, etc.



Le Perrotois [Revue municipale](#)

Retrouvez dans cette revue trimestrielle nos projets et activités à venir.



Notre page Facebook [/villedeleperrot](#)

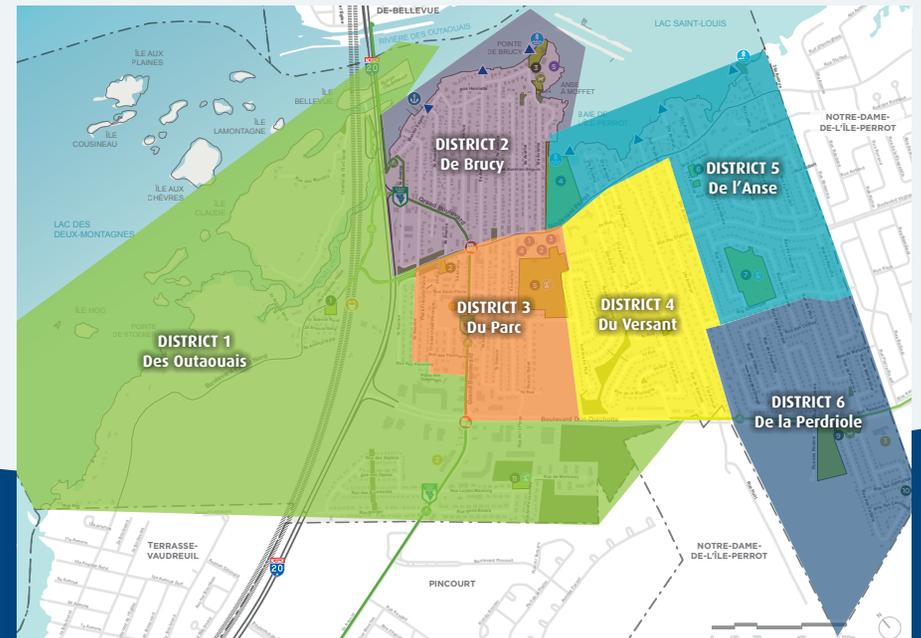
Abonnez-vous dès maintenant.



Système d'alertes et d'informations

Inscrivez-vous à ce service d'alerte et d'information rapide SMS/courriel/téléphone sur notre site Web ou par téléphone.

Carte des districts





NOTRE-DAME-DE-L'ÎLE-PERROT

📍 Relais d'information touristique
 - - - Limite municipale

Services

- ▲ Rampe de mise à l'eau
- ⚓ Marina
- 🚆 Gare Île-Perrot
- 🏠 Secteur Centre
- 🛒 Artère commercial Don-Quichotte

Pôles institutionnels

- 1 Hôtel de ville
- 2 Bibliothèque Guy-Godin
- 3 Centre communautaire
- 4 Bâtiment sécurité incendie
- 5 Garage municipal et usines de traitement de l'eau

Écoles

- 1 École François-Perrot
- 2 École secondaire Virginie-Roy
- 3 École La Perdriolle

Pistes cyclables

- 🚲 Route verte #5
- 🚲 Réseau cyclable

Parcs et espaces verts

- 11 Parc
- 🌳 Parc riverain
- 🐕 Parc à chiens
- 🌳 Aire de repos et espaces verts
- 🌳 Parc Île-Perrot Nord
- 🌳 Parc de la pointe Brucy
- 🌳 Parc Place des Générations
- 🌳 Parc Michel-Martin
- 🌳 Parc Henri-Lafleur
- 🌳 Parc de la Famille
- 🌳 Parc 22^e Avenue
- 🌳 Parc des Citoyens et terrains de soccer
- 🌳 Parc des Colibris
- 🌳 Parc Lucien-Manning

Coordonnées et horaires des services municipaux

Hôtel de ville

110, boulevard Perrot, L'Île-Perrot (Québec) J7V 3G1

Direction générale

☎ 514 453-1751, poste 236 ✉ ville@ile-perrot.qc.ca

Affaires juridiques et greffe

☎ 514 453-1751, poste 225 ✉ s-greffe@ile-perrot.qc.ca

Finances et trésorerie

☎ 514 453-1751, poste 221 ✉ accueil@ile-perrot.qc.ca

Ressources humaines

☎ 514 453-1751, poste 328 ✉ emplois@ile-perrot.qc.ca

Services techniques

(Travaux publics, collecte des matières résiduelles et autres)

☎ 514 453-1751, poste 244 ✉ s-stech@ile-perrot.qc.ca

Urbanisme

☎ 514 453-1751, poste 252 ✉ s-insp@ile-perrot.qc.ca

Communications

☎ 514 453-1751, poste 258 ✉ comm@ile-perrot.qc.ca

Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire

☎ 514 453-1751, poste 227 ✉ s-loisi@ile-perrot.qc.ca

Caserne

106, boulevard Perrot,
L'Île-Perrot (Québec) J7V 3G1

Sécurité incendie

☎ 514 453-1751, poste 250

✉ s-inc@ile-perrot.qc.ca

HORAIRE RÉGULIER

Du 1^{er} janvier au 18 mai
et du 1^{er} septembre au 31 décembre

Lundi : 8 h 30 à 16 h 30

Mardi au vendredi : 8 h 30 à 16 h

Samedi et dimanche : fermé

HORAIRE ESTIVAL

Du 19 mai au 31 août

Lundi au jeudi : 8 h à 16 h 15

Vendredi : 8 h à 12 h

Samedi et dimanche : fermé

Services du 3-1-1 et du 514-656-2953

Composez l'un de ces numéros afin de signaler une **urgence municipale** ou une intervention immédiate de la Ville en dehors des heures d'ouverture, tel que :

- Un bris d'aqueduc;
- Un refoulement d'égout;
- La présence de débris qui bloquent la voie publique;
- Un feu de circulation défectueux;
- Un nid-de-poule qui a causé la chute d'une personne ou des dommages à un véhicule;
- Une chaussée glissante nécessitant l'épandage de fondants;
- Toute autre urgence nécessitant une intervention immédiate de cette nature.



Bibliothèque Guy-Godin

120, boulevard Perrot, L'Île-Perrot (Québec) J7V 3G1

Loisirs, culture et vie communautaire

— Division culture

☎ 514 453-1751, poste 230

✉ s-biblio@ile-perrot.qc.ca

HORAIRE RÉGULIER

Du 1^{er} janvier au 18 mai
et du 1^{er} septembre au 31 décembre

Lundi : fermé

Mardi : 12 h 30 à 20 h 30

Mercredi et jeudi :

10 h à 20 h 30

Vendredi : 10 h à 17 h

Samedi : 10 h à 17 h

Dimanche : 10 h à 17 h

HORAIRE ESTIVAL

Du 19 mai au 31 août

Lundi : 12 h 30 à 20 h 30

Mardi et mercredi :

10 h à 20 h 30

Jeudi au samedi :

10 h à 17 h

Dimanche : fermé

Complexe aquatique

118, boulevard Perrot,
L'Île-Perrot (Québec) J7V 3G1



Les services municipaux administratifs seront maintenant ouverts sur l'heure du dîner à partir du 8 janvier!



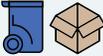
Janvier

CAMP DE JOUR

Intéressé par un emploi à notre camp de jour?
Du 1^{er} janvier au 1^{er} mars 2024, rendez-vous
sur le site de la Ville sous l'onglet Emplois
et envoyez-nous votre CV!

MATIÈRES RÉSIDUELLES

Notez que des changements aux dates de collectes
de déchets et de déchets volumineux seront apportés
cette année. Toujours vérifier les dates inscrites dans
le calendrier.

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
	1 Bibliothèque et services municipaux fermés	2 Bibliothèque et services municipaux fermés	3 Bibliothèque et services municipaux fermés	4	5	6
7	 8	9	10	 11 Collecte spéciale de carton	12	13
14 Émission du compte de taxes	 15	16	17	18	19	20
21	22	 23 Séance du conseil 19 h 30	24	25	26	27
28	29	30	31			

- 
Recyclage
- 
Résidus alimentaires
- 
Déchets domestiques
- 
Collecte des sapins
- 
Collecte spéciale de boîtes de carton
- 
Collecte de branches
- 
Séance du conseil

A photograph of two children swinging on a blue metal swing set in a snowy park. The child on the left is wearing a blue jacket and a red pom-pom hat, swinging away from the camera. The child on the right is wearing a pink jacket and dark pants, swinging towards the camera. The ground is covered in a thick layer of snow, and the background shows bare trees and a clear blue sky.

Février

CAMP DE JOUR

La période de recrutement du camp de jour été 2024 s'étalera du 1^{er} janvier au 1^{er} mars 2024.

Rendez-vous sur le site de la Ville et envoyez-nous votre CV!

DÉCHETS VOLUMINEUX

Il n'y a pas de collecte de déchets volumineux en février. Veuillez apporter vos items à l'écocentre.

TRÉSORERIE

Le paiement en ligne par l'entremise de votre banque est le moyen privilégié par la Ville et le plus efficace pour payer vos taxes.

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
				 1	2	3
4 Plaisirs d'hiver au parc Michel-Martin 12 h à 16 h	 5	 6	7	 8	9	10
		  13 Séance du conseil 19 h 30	 14 1 ^{er} versement des taxes municipales	 15	16	17
11	12	13	14	15	16	17
18	19	 20	21	 22	23	24
25	26	 27 Ouverture des inscriptions Programme d'accompagnement du camp de jour	 28	 29 Date limite pour acquitter les frais annuels d'enregistrement des licences de chiens		



Mars

CRUE PRINTANIÈRE

La période de crue printanière s'amorce en mars à L'Île-Perrot. Vous êtes situé en secteur riverain? Par prévention, consultez notre site Web sous les onglets Service au citoyens et Sécurité publique et téléchargez le document « Bons réflexes » afin de vous outiller avant, pendant et après un sinistre. Suivez nos communications sur Facebook et inscrivez-vous en ligne au système d'alerte et d'information.

DÉCHETS VOLUMINEUX

Les collectes de déchets volumineux débutent en mars. Seuls les douches, les bains, les toilettes, les lavabos, les chauffe-eaux, les sofas, les matelas et les meubles entiers sont acceptés.

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
					1	2
						Programmation de la semaine de relâche à la bibliothèque Guy-Godin 2 au 10 mars
3	4 	5 	6	7 	8	9
10	11	12   Séance du conseil 19 h 30	13  	14 	15	16
Changement d'heure Vérifiez vos avertisseurs de fumée!	17	18 	19	20 	21	22
23	24	25 	26 	27 	28	29
30	31				Vendredi saint Services municipaux et bibliothèques fermés	
Pâques Bibliothèque fermée						



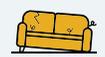
Recyclage



Résidus alimentaires



Déchets domestiques



Déchets volumineux



Collecte de branches



Séance du conseil

Avril

JOUR DE LA TERRE

La distribution de compost aura lieu en mai à l'occasion du Jour de la Terre de L'Île-Perrot.

REMISAGE DE VÉHICULE

15 avril – Début de la période d'autorisation pour le stationnement ou le remisage d'un véhicule ou d'un équipement récréatif en cour avant.

CAFÉS-TERRASSES

15 avril – Les cafés-terrasses sont autorisés à compter de cette date et doivent faire l'objet d'un certificat d'autorisation.

TRÉSORERIE

Le paiement en ligne par l'entremise de votre banque est le moyen privilégié par la Ville et le plus efficace pour payer vos taxes.



Téléchargez nos fiches
L'Écocitoyen
1 à 8 sur notre site Web
ou procurez-les vous
à l'hôtel de ville!



Dimanche

Lundi

Mardi

Mercredi

Jeudi

Vendredi

Samedi



1

Lundi de Pâques
Services municipaux fermés

Fin du stationnement d'hiver



2

Ouverture des inscriptions au camp de jour
10h

3



4

5

6

7

8



Séance du conseil
19 h 30

9



10



11

12

13

14

2^e versement des taxes municipales

15

Date limite pour le retrait des abris d'auto temporaires

Cafés-terrasses autorisés à compter de cette date et devant faire l'objet d'un certificat d'autorisation



16

17



18

19

20

21

22



Journée nationale du livre et du droit d'auteur

23



24



25

26

27

28

29



30



Recyclage



Résidus alimentaires



Déchets domestiques



Déchets volumineux



Collecte de branches



Séance du conseil



Mai

RINÇAGE DU RÉSEAU D'AQUEDUC

Le rinçage du réseau peut entraîner une coloration brunâtre de l'eau. Dans ce cas, laissez couler l'eau du bain jusqu'à ce qu'elle retrouve sa limpidité. L'eau demeure potable en tout temps.

SÉCURITÉ INCENDIE

Les feux à ciel ouvert sont interdits à la Ville de L'Île-Perrot. Communiquez avec le Service de sécurité incendie afin d'avoir plus d'information et de connaître la réglementation applicable.

MISE EN SERVICE DES MODULES DE JEUX

Les modules de jeux seront mis en service au courant du mois. Suivez nos plateformes afin de connaître la date d'ouverture.

COLLECTE DE BRANCHES

N'oubliez pas que la collecte de branches peut s'échelonner sur plusieurs jours, selon la quantité à ramasser sur le territoire.

Les troncs et souches ne sont pas acceptés.

Rappel que dorénavant les collectes de déchets sont aux 2 semaines à l'année. Pratiquez la réduction à la source et faites le tri de vos matières résiduelles!

VENTES-DÉBARRAS

Saviez-vous que même si les ventes-débarras sont permises à certaines dates en mai (18 au 20), en juin (23 et 24) et en septembre (30 août, 1^{er} et 2 septembre), il est nécessaire de demander un permis? Le permis est gratuit et simple à demander! Rendez-vous sur le site Web de la Ville.

ARROSAGE

L'arrosage est permis uniquement de 20h à 23h les jours pairs pour les adresses paires et les jours impairs pour les adresses impaires. Il est permis d'arroser au moyen d'un système d'arrosage automatique de 3h à 6h le dimanche, le mardi et le jeudi.

Dans le cas exceptionnel d'une nouvelle pelouse, plantation ou aménagement paysager, il est possible d'arroser tous les jours aux heures prévues à l'article 19 pour une période de 15 jours suivant le début des travaux d'ensemencement.

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
			1	2	3	4
						Journée internationale des pompiers
5		6	7	8	9	10
Marathon Bouge Bouge		 	 			Jour de la Terre à L'Île-Perrot distribution de paillis, compost et semences
12	13	14	15	16	17	18
		  Séance du conseil 19 h 30	Ouverture des rampes de mise à l'eau			
19	20	21	22	23	24	25
Début de l'horaire estival pour les services municipaux Lundi au jeudi: 8 h à 16 h 15 Vendredi: 8 h à 12 h	Fête nationale des patriotes Services municipaux fermés	 				
26	27	28	29	30	31	
						

- 
Recyclage
- 
Résidus alimentaires
- 
Déchets domestiques
- 
Déchets volumineux
- 
Collecte de branches
- 
Séance du conseil
- 
Résidus verts



Juin

SÉCURITÉ DES PISCINES

Afin de réduire les risques de noyade, assurez-vous que votre piscine réponde aux normes en vigueur et qu'une surveillance est effectuée en tout temps lorsqu'il y a des baigneurs.

Les propriétaires de piscines résidentielles installées avant 2010 ont jusqu'au 30 septembre 2025 pour rendre leurs aménagements conformes.

MATIÈRES ORGANIQUES

Afin d'optimiser la collecte des matières organiques, vous recevrez bientôt un plus gros bac brun dans lequel vous pourrez placer vos résidus alimentaires ET vos résidus de jardins.

SÉCURITÉ INCENDIE

Le Service sécurité incendie débutera en juin sa vérification annuelle des avertisseurs de fumée. Une visite à domicile aura pour but de vérifier la conformité des appareils, ainsi que d'informer et de sensibiliser les citoyens sur la prévention incendie.

INSPECTION DES BORNES D'INCENDIE

Les bornes d'incendie seront inspectées au courant du mois. Cela pourrait entraîner une eau brouillée ou colorée. À noter que l'eau demeure potable en tout temps. Afin qu'elle reprenne son aspect normal, nous vous suggérons de la laisser couler une dizaine de minutes.

TRÉSORERIE

Le paiement en ligne par l'entremise de votre banque est le moyen privilégié par la Ville et le plus efficace pour payer vos taxes.

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
						1 Club de Lecture TD Juin à août
2		3  	4 	5 	6	7
9	10	  Séance du conseil 19 h 30	11	12		13
						14 3 ^e versement des taxes municipales
16	17	 	18	 	19 	20
						21
23 Fête nationale du Québec à L'Île-Perrot 13 h à 23 h	24 Fête nationale du Québec Services municipaux et bibliothèques fermés	 Mardi dansant Camp de jour au centre communautaire 25 juin au 16 août	25	26		27
						28
30						29

- 
Recyclage
- 
Résidus alimentaires
- 
Déchets domestiques
- 
Déchets volumineux
- 
Collecte de branches
- 
Séance du conseil
- 
Résidus verts

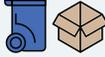
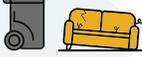


Juillet

ARROSAGE

L'arrosage des pelouses par asperseur amovible est permis uniquement entre 20 h et 23 h les jours pairs pour les adresses paires, et les jours impairs pour les adresses impaires. L'arrosage des pelouses par système automatique est permis de 3 h à 6 h le dimanche, le mardi et le jeudi.

Dans le cas exceptionnel d'une nouvelle pelouse, plantation ou aménagement paysager, il est possible d'arroser tous les jours aux heures prévues à l'article 19 pour une période de 15 jours suivant le début des travaux d'ensemencement.

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
	1 Club de Lecture TD Juin à août Fête du Canada Services municipaux et bibliothèque fermés	2  Mardi dansant	3 	4  Collecte spéciale de carton	5	6
7 	8  Mardi dansant Séance du conseil 19 h 30	9	10	11 	12	13
14	15 Lundi en folie au parc des Générations	16  Mardi dansant	17 	18  Jeudi mondain au parc des Citoyens	19 Ciné plein air au parc de la Famille	20
21	22 Lundi en folie au parc des Générations	23  Mardi dansant	24	25  Jeudi mondain au parc des Citoyens	26	27
28	29 Lundi en folie au parc des Générations	30  Mardi dansant	31 			

- 
Recyclage
- 
Résidus
alimentaires
- 
Déchets
domestiques
- 
Déchets
volumineux
- 
Collecte spéciale
de boîtes de carton
- 
Collecte
de branches
- 
Séance
du conseil
- 
Résidus
verts

Août

DÉCHETS VOLUMINEUX

Les items que vous placez en bordure de rue pour la collecte des déchets volumineux seront enfouis. Si possible, apportez-les plutôt à l'écocentre pour en assurer le recyclage!

Dimanche

Lundi

Mardi

Mercredi

Jeudi

Vendredi

Samedi

Club de Lecture TD
Juin à août

 **1**
Jeudi mondain
au parc des Citoyens

2

3

4

 **5**
Lundi en folie
au parc des Générations

 **6**
Mardi dansant

7

 **8**
Jeudi mondain
au parc des Citoyens

9

10

11

12
Journée j'achète un livre québécois
à la bibliothèque Guy-Godin

  **13**
Mardi dansant

  **14**

 **15**

16

17

18

19

  **20**
Séance du conseil
19 h 30

21

 **22**

23
Ciné plein air
au parc de la Famille

24

25

26

  **27**

 **28**

 **29**

30

31


Recyclage


Résidus alimentaires


Déchets domestiques


Déchets volumineux


Collecte de branches


Séance du conseil


Résidus verts



Septembre

RÉSIDUS VERTS

N'oubliez pas que vous pouvez dorénavant placer vos résidus verts directement dans le bac brun. Il y en a trop à mettre dans le bac? Les sacs en papier brun sont acceptés aux deux semaines lors de la collecte dédiée aux résidus verts et aux feuilles.

DÉCHETS VOLUMINEUX

Les items que vous placez en bordure de rue pour la collecte des déchets volumineux seront enfouis. Si possible, apportez-les plutôt à l'écocentre pour en assurer le recyclage!

RENTRÉE SCOLAIRE

En tout temps et spécialement lors de la rentrée scolaire, il est essentiel de rester vigilant en voiture. Respectez le code de la route ainsi que les indications des brigadiers!

TRÉSORERIE

Le paiement en ligne par l'entremise de votre banque est le moyen privilégié par la Ville et le plus efficace pour payer vos taxes.

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
1 Retour à l'horaire régulier pour les services municipaux Lundi: 8 h 30 à 16 h 30 Mardi au vendredi: 8 h 30 à 16 h	2  Fête du Travail Services municipaux fermés	3 	4 	5 	6 	7 
8 	9 	10    Séance du conseil 19 h 30	11  	12 	13 	14 VIP en Blues au parc des Générations 4 ^e versement des taxes municipales
15 VIP en Blues au parc des Générations Fermeture du complexe aquatique	16 	17 	18 	19 	20 	21 
22 	23  	24 	25 	26 	27 Journées de la culture 27 au 29	28 Jour du test d'avertisseur de fumée
29 	30 					

- 
Recyclage
- 
Résidus alimentaires
- 
Déchets domestiques
- 
Déchets volumineux
- 
Collecte de branches
- 
Séance du conseil
- 
Résidus verts



Octobre

FEUILLICYCLAGE

La meilleure façon de gérer ses feuilles d'automne est de les déchiqueter à l'aide d'une tondeuse. Ce processus est appelé le feuillicyclage. C'est plus simple et meilleur pour l'environnement!

SÉCURITÉ INCENDIE

Selon le règlement 715, article 27, il est interdit de faire brûler vos feuilles mortes dans votre foyer extérieur, et les feux à ciel ouvert sont interdits en tout temps sur le territoire de la Ville de L'Île-Perrot.

La fumée qui en émane pourrait incommoder vos voisins, créant une nuisance passible d'une amende, tel que décrit au règlement 695.

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
		 1	2	 3	4	5 Journée portes ouvertes à la caserne
6 Semaine de la prévention des incendies 6 au 12	 7	   8 Séance du conseil 19 h 30	  9	 10	11	12
13	14 Action de grâce Services municipaux fermés	 15 Clôtures à neige et abris d'auto temporaires autorisés à compter de cette date Date limite pour retirer un café-terrasse Fermeture de la rampe de mise à l'eau	16	 17	18	19
20	21	  22	 23	 24	25	26
27	28	 29	30	 31 Halloween Distribution de bonbons dans le stationnement de l'hôtel de ville		

- 
Recyclage
- 
Résidus
alimentaires
- 
Déchets
domestiques
- 
Déchets
volumineux
- 
Collecte
de branches
- 
Séance
du conseil
- 
Résidus
verts



Novembre

DÉCHETS VOLUMINEUX

Il n'y a pas de collecte de déchets volumineux en novembre. Veuillez apporter vos items à l'écocentre.

STATIONNEMENT HIVERNAL

Du 15 novembre au 1^{er} avril, le stationnement de rue est interdit à L'Île-Perrot entre minuit et 7h, sauf lorsque la Ville le permet selon les conditions climatiques. Pour connaître l'état du stationnement de nuit, contactez la ligne Info-neige au 514 453-1664.

Chaque jour, dès 17h, le message sera mis à jour au téléphone et sur notre site Web sous l'onglet En vedette.

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
					1	2
3 Changement d'heure Vérifiez vos avertisseurs de fumée!	4 	5  	6 	7 	8	9
10	11	12   Séance du conseil 19 h 30	13	14 	15 Début du stationnement d'hiver	16
17	18	19  	20 	21 	22	23
24	25 	26	27	28 	29	30





Décembre

DÉCHETS VOLUMINEUX

Il n'y a pas de collecte de déchets volumineux en décembre.
Veuillez apporter vos items à l'écocentre.

PATINOIRES

Envie de patiner? Consultez l'état des patinoires et des anneaux de glace des parcs Michel-Martin, de la Famille, Île-Perrot Nord et Lucien-Manning sur le site Web de la Ville.

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
1	 2	 3	 4	 5	6	7 Marché de Noël au centre communautaire Paul-Émile-Lépine 10 h à 16 h Illumination de Noël au parc de la Famille
8 Marché de Noël au centre communautaire Paul-Émile-Lépine 10 h à 16 h	9	  10 Séance du conseil 19 h 30	11	 12	13	14
15	16	 17	 18	 19	20	21
22	23	 24 Veille de Noël Services municipaux et bibliothèque fermés	25 Noël Services municipaux et bibliothèque fermés	 26 Lendemain de Noël Services municipaux et bibliothèque fermés	27 Bibliothèque ouverte Services municipaux fermés	28 Bibliothèque ouverte Services municipaux fermés
29 Bibliothèque ouverte Services municipaux fermés	30 Bibliothèque fermée Services municipaux fermés	 31 Veille du jour de l'An Services municipaux et bibliothèque fermés				

- 
Recyclage
- 
Résidus alimentaires
- 
Déchets domestiques
- 
Collecte de branches
- 
Résidus verts

COLLECTE DES MATIÈRES RÉSIDUELLES

Qu'est-ce qui va dans quoi ?

✓ Accepté ✗ Refusé

- ✓ Céréales, grains, pains, pâtes, farine et sucre
- ✓ Fruits et légumes
- ✓ Produits laitiers, gâteaux, sucreries, noix et écailles
- ✓ Marc de café et filtres à thé ou à café
- ✓ Nourriture pour animaux domestiques
- ✓ Déjections et litières d'animaux
- ✓ Papiers et cartons souillés d'aliments (assiettes en carton, boîtes de pizza, etc.) non cirés, sans broche de métal et plastique
- ✓ Serviettes de table, papiers essuie-tout et mouchoirs de papier n'ayant pas été en contact avec des produits chimiques
- ✓ Viandes, poissons, fruits de mer, coquilles d'oeufs et os
- ✓ Résidus verts
- ✗ Animaux morts ou parties d'animaux morts (têtes, pattes de chevreuil, etc.)
- ✗ Contenants et emballages en carton ciré ou avec une couche d'aluminium ou de plastique
- ✗ Couches, serviettes hygiéniques et tampons
- ✗ Matières recyclables
- ✗ Sacs d'aspirateurs et contenu
- ✗ Résidus domestiques dangereux
- ✗ Roches et gravier
- ✗ Tous les types de sacs en plastique
- ✗ Vaisselle compostable

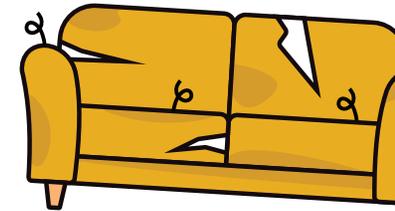


- ✓ **Papier et carton** : journaux, circulaires, feuilles, enveloppes, boîtes de carton, cartons de lait et de jus, contenants aseptiques (de type Tétra Pak), etc.
- ✓ **Plastique** : tous les contenants, bouteilles et emballages de plastique identifiés, à l'exception du plastique numéro 6
- ✓ **Métal** : papiers et contenants d'aluminium, boîtes de conserve, bouchons et couvercles, etc.
- ✓ **Verre** : bouteilles et pots en verre, peu importe la couleur
- ✗ **Papier et carton** : papier mouchoir, essuie-tout, cellophane, papier souillé, papier ciré, papier d'emballage métallisé (texture brillante), etc.
- ✗ **Plastique** : caoutchouc, styromousse, boyau d'arrosage, toile de piscine, sac de croustilles, emballages souillés, sacs de céréales, plastiques identifiés au numéro 6, etc.
- ✗ **Métal** : tôle galvanisée, contenant sous pression, produit excédant un poids de 2,25 kg, produit de dimension restreinte (clous, boulons, vis, etc.), produit de volume supérieur à un contenant d'eau de Javel, produit d'une longueur de 50 cm et plus, etc.
- ✗ **Verre** : miroir, verre plat (vitre), cristal, poterie, porcelaine, ampoule électrique, tube fluorescent, etc.



Déchets volumineux

- ✓ Lavabos
- ✓ Douches
- ✓ Bains
- ✓ Toilettes
- ✓ Meubles entiers
- ✓ Matelas
- ✓ Chauffe-eau
- ✗ Sacs d'ordures et boîtes de carton (pleines ou vides)
- ✗ Résidus domestiques dangereux
- ✗ Peinture
- ✗ Pneus et pièces automobiles
- ✗ Appareils électroménagers
- ✗ Objets électroniques
- ✗ Roches, résidus de construction et de démolition
- 👍 La MRC de Vaudreuil-Soulanges compte 4 éco-centres accessibles aux citoyens de L'Île-Perrot, situés à Pincourt, Vaudreuil-Dorion, Saint-Zotique et Rigaud. [Informez-vous!](#)



Avant de mettre quoi que ce soit dans votre bac noir, demandez-vous si c'est accepté dans une autre collecte.

- ✗ À noter que les matières suivantes sont refusées dans la collecte des déchets : résidus domestiques dangereux, peinture, pneus et pièces automobiles, médicaments et déchets biomédicaux, objets électroniques et roches.



Informations utiles

Comment placer vos bacs?

Il est important de toujours bien positionner les bacs roulants lors des collectes de matières résiduelles.

Voici quelques rappels:

- Les couvercles des bacs doivent être fermés;
- Les bacs doivent être à une distance d'un mètre de la rue;
- Un pourtour d'un mètre doit être dégagé autour du bac.

Comment placer vos branches?

Les branches doivent être disposées en bordure de la voie publique avant 7 heures le matin de la collecte et elles seront ramassées dans la semaine suivant la date indiquée. Voici comment les disposer :

- Les tiges doivent être face à la rue;
- Elles doivent être bien empilées (la hauteur de la pile ne doit pas excéder 1,5 mètre);
- Le diamètre des tiges ne doit pas excéder 10 centimètres.

Et les résidus verts dans tout ça?

Les collectes de résidus verts et de feuilles se tiennent aux deux semaines de mai à novembre.

Nous vous rappelons que seuls les sacs en papier ou les contenants réutilisables de 25 kg ayant un volume de 1 m³ et 2 poignées sont acceptés.

Les sacs de plastique sont refusés.

Pour savoir où vous départir des **MATIÈRES REFUSÉES** dans les collectes, consultez l'outil Tricycle

L'outil Web intelligent Tricycle, développé par la MRC de Vaudreuil-Soulanges et le centre de tri Tricentris, permet aux citoyens de faire une gestion responsable de leurs matières résiduelles. Selon la matière à disposer et le lieu de résidence, l'outil vous présentera sous forme de carte ou de liste tous les lieux de disposition possibles, incluant les différents services de collecte. Direction tricycle-mrcvs.ca pour en savoir plus.



N'hésitez pas à découper le calendrier des collectes afin de l'afficher dans un endroit accessible!

Calendrier des collectes

	 Matières organiques	 Déchets	 Branches	 Matières recyclables	 Déchets volumineux	 Résidus verts
Janvier	2-9-16-23-30	3-17-31	8	4-11-18-25		
Février	6-13-20-27	14-28	5	1-8-15-22-29		
Mars	5-12-19-26	13-27	4	7-14-21-28	13	
Avril	2-9-16-23-30	10-24	1	4-11-18-25	10	
Mai	7-14-21-28	8-22	6	2-9-16-23-30	8	7-21
Juin	4-11-18-25	5-19	3	6-13-20-27	19	4-18
Juillet	2-9-16-23-30	3-17-31	8	4-11-18-25	3-17	2-16-30
Août	6-13-20-27	14-28	5	1-8-15-22-29	14	13-27
Septembre	3-10-17-24	11-25	2	5-12-19-26	11	10-24
Octobre	1-8-15-22-29	9-23	7	3-10-17-24-31	9	8-22
Novembre	5-12-19-26	6-20	4	7-14-21-28		5-19
Décembre	3-10-17-24-31	4-18	2	5-12-19-26		3



Janvier

Photo : Jacinthe Roy



Février

Photo : Jacinthe Roy



Mars

Photo : Jacinthe Roy



Avril



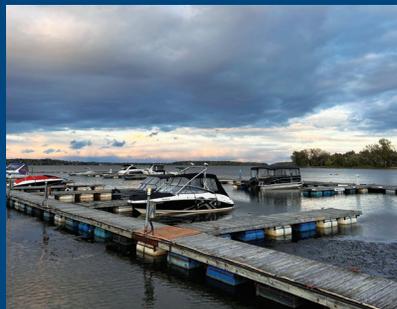
Mai



Juin



Juillet



Août

Photo : Danick Cardin



Septembre



Octobre



Novembre



Décembre

Photo : Joanna Holmes

Perrotoises et Perrotois,

Notre Ville rayonne par sa diversité citoyenne et évolue sous le signe du dialogue, de l'inclusion et de l'ouverture.

Chaque année m'amène à échanger avec des humains remarquables et impliqués, aux bagages uniques. C'est un privilège de vous prêter l'oreille et d'en sortir grandi.

Merci pour ces conversations vraies. Avec vous, la Ville dessine son présent et son avenir de brillante façon.

En mon nom et en celui du conseil, je tiens à remercier l'administration municipale de son travail indispensable, ainsi que nos partenaires et citoyens de leur précieuse contribution.

Joyeux temps des Fêtes avec vos êtres chers, ainsi qu'une année ponctuée de moments heureux.

Pierre Séguin

Maire

